



REGLEMENT PARTICULIER

LE CHRONO DU GRAND BRULÉ

Contre La Montre Individuel

Le Grand Brûlé (Vierge Parasol) – Saint-Philippe (Mairie)

Samedi 25 mars 2017

HORAIRES et CATEGORIES

	<b>13h00: 1<sup>er</sup> DEPART</b>
FEMININES CADETTES-JUNIOR-SENIOR (classement Scratch)	Puis toutes les minutes selon le tirage au sort dirigé.
CADETS	
VETERANS ; Pass'Cyclisme	
Catégorie Rég. 1-2-3, Junior, Espoirs	

ITINERAIRE – HORAIRE

**ITINERAIRE :**

Départ : 300m après le Parking Vierge au Parasol,  
Direction St-Philippe par RN2, Pointe du Tremblet,  
Direction St-Philippe par RN2.

Arrivée : Face à la Mairie de St-Philippe.  
Parcours de 18,300 km.

Itinéraire / Parcours de 18,300Km

**CONSIGNES DE SECURITE :** Il vous est demandé de respecter le code de la route ainsi que la propreté de l'itinéraire emprunté.

**PAS DE MOTO OUVREUSE :** Seules les motos mises en place par l'organisation feront office de Moto de Sécurité.

Si ces consignes ne sont pas respectées le coureur fautif sera mis hors course.

**VOITURE SUIVEUSE :** 1 voiture suiveuse autorisée par coureur.

**VEHICULES :** Le numéro d'immatriculation de la voiture suiveuse devra être communiqué obligatoirement au Commissaire lors de l'émergagement.

La voiture devra respecter la distance réglementaire, (10m pour la voiture suiveuse).

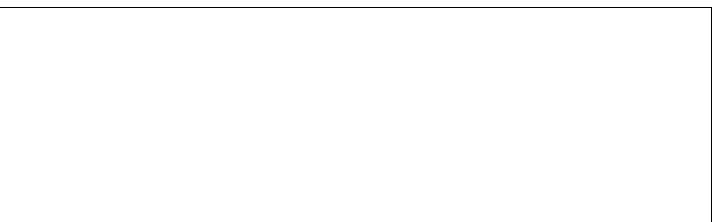
**EQUIPEMENT :** Les vélos de CLM devront étre aux normes fédérales en vigueur sous peine de sanction.

**EQUIPEMENT DES BICYCLETTES :**

- En catégorie CADET (garçons) les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont interdits. Un contrôle de braquet sera organisé au départ pour tous les Cadets.
- En catégorie FEMININE CADETTE les systèmes d'ajouts de guidon et les guidons de tri athlète sont autorisés. Le braquet est libre. Elles concourent au même temps que les Féminines Jun-Sen.

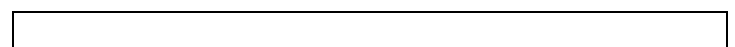
**DEPANNAGE :** Autorisé, à droite et à l'arrêt.

**RAVAILLEMENT :** Interdit



**EMERGEMENT :** obligatoire 15 minutes avant chaque départ.  
**ENGAGEMENTS :** 8€ par coureur, +4€ / dossard si oubli.  
**INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :** Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional :  
Par Fax : 0262 45.22.55 ou par Mail : [ffcrun@wanadoo.fr](mailto:ffcrun@wanadoo.fr)  
**PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE.** Les inscrits ne prenant pas le départ seront amendés de 15€.

Date limite d'inscription :  
Le jeudi 23 mars 2017 à 12h00.



**Prix aux coureurs :** Epreuve du Challenge Régional.

**Récompenses :** Les 3 premiers de chaque catégorie, le 1<sup>er</sup> Vétéran 2, le 1<sup>er</sup> Espoir.

**ARBITRES :** Karine DUDON, Marie-Annick MASCAREL, Anthony CHEFIARE, Eddy GOULJAR, Jean-Marie FURCY.

**Arbitre Adjoint :** Patrick HUET

**Arbitre Moto :** Jean Simon FERRERE

**Arbitre Adjoint Moto :** Sully SIDAT

**Délégué Fédéral :** Jean-Marie FURCY

**SIGNALEURS :** Tout club qui participe est tenu de mettre obligatoirement à la disposition de l'organisation 1 Signaleur.

Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (300m après le Parking Vierge au Parasol), auprès de MR CHEFIARE à 12h30 précise.

Rappel : Tout club ne présentant pas de signaleur, ne sera pas accepté au départ.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.